



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITÉ CONSULTATIF

de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine

26 janvier 2024 – Préfecture Rouen



Ordre du jour

1. Bilan d'activité de la Maison de l'estuaire

Maison de l'estuaire

2. Bilans financiers 2022 et budget 2024

Maison de l'estuaire

3. Protocoles sur les pratiques agricoles

DREAL/Maison de l'estuaire

4. Reposoir sur dune

DREAL/HAROPA PORT

5. Projet d'AP réserve du Hode

Maison de l'estuaire/DREAL

6. Projet Natur'Adapt

Maison de l'estuaire

7. Evolution du conseil scientifique

DREAL

8. Projet d'AP quiétude 2024

DDTM 76

9. Questions diverses

1. Bilan d'activité

Intervention : Maison de l'estuaire

Suivis

Oiseaux



Une vingtaine de suivis récurrents

Mammifères marins



Suivi mensuel des effectifs depuis 2 ans

Invertébrés benthiques



Suivi récurrent depuis 1998

Flore et habitats



Besoin de développer et d'établir un protocole de suivi des habitats récurrent et prenant en compte la diversité des situations

Gestion

Hydraulique	Suivi et gestion des niveaux		Suivi continu par un réseau de télémesure
	Entretien et restauration du réseau		Programme annuel soumis à la concertation
Plan d'action sur les zones de non chasse			Difficultés administratives pour l'intervention sur les plans d'eau
			Maitrise foncière incomplète
Reconnexion des secteurs endigués			Lancement des études d'impact et technique
Tableau de bord			Structure validée
			Intégration des données en cours

Accueil du public

Groupes scolaires



Grand public



} Bonne affluence en 2023

Aménagement et entretien des infrastructures d'accueil



Projet du Hode finalisé début 2024

Projet de Maison de la Réserve



Recherche d'un site toujours en cours

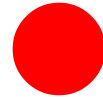
Surveillance et police de la nature

Surveillance du territoire
Contrôle de l'application de la réglementation



Plus de 200 infractions constatées / an
Des points difficiles à contrôler dans les cahiers des charges

Terrestre



Plan établi en attente

Plan de circulation

Nautique



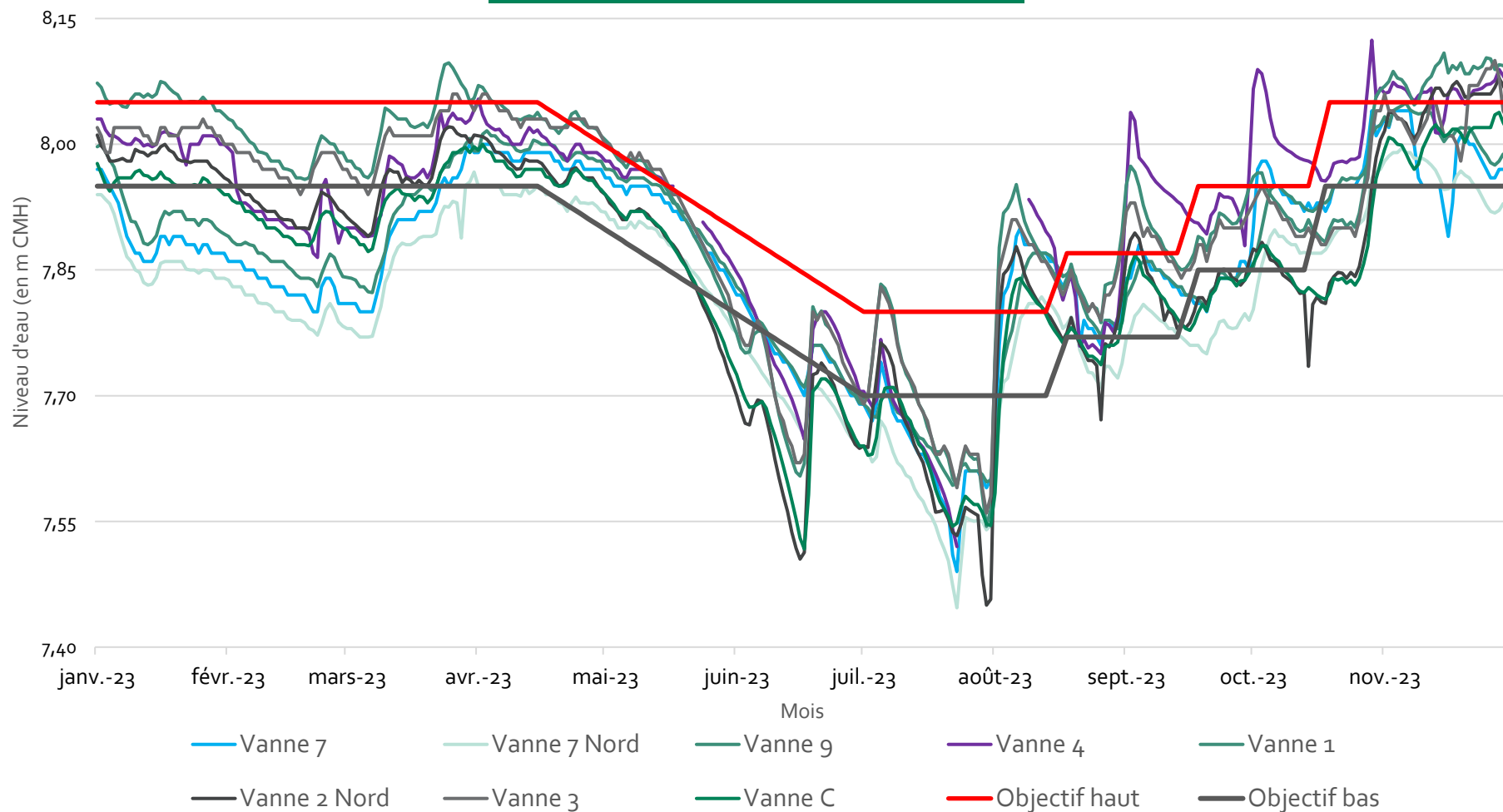
Clarification des usages autorisés avec les services de l'Etat

Information sur la réglementation

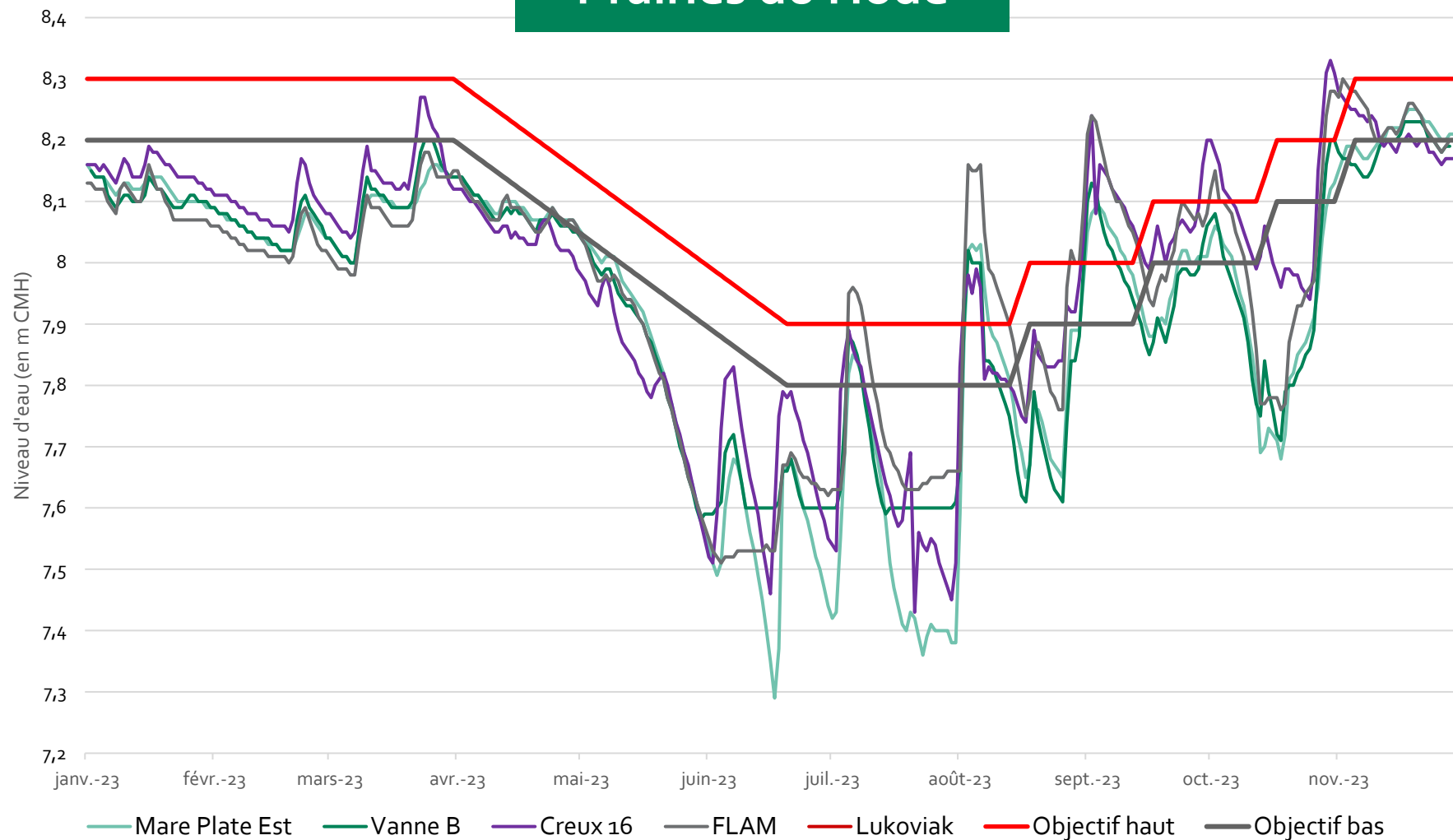


Plaquettes sur les cahiers de charges

Prairies subhalophiles

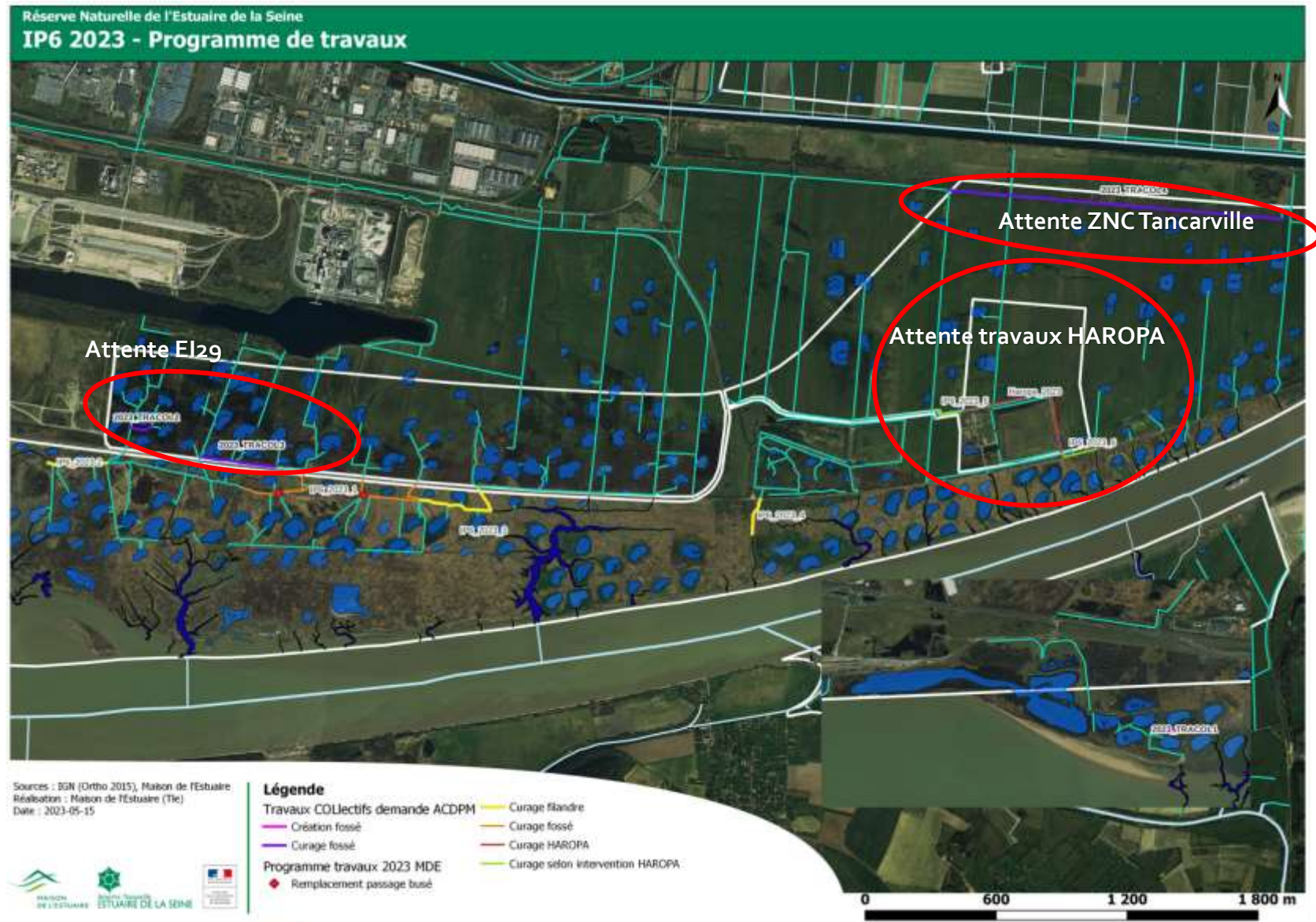


Prairies du Hode



IP6 Programme d'action pour la gestion hydraulique collective

2023



IP6 Programme d'action pour la gestion hydraulique collective

2023



El29^R Amélioration de la circulation de l'eau entre les prairies subhalophiles et la fosse Nord 2024

HAROPA: Etude de l'impact des travaux

Modélisation du fonctionnement hydraulique

⇒ aménagements nécessaires à la bonne circulation de l'eau selon différentes variantes d'aménagement

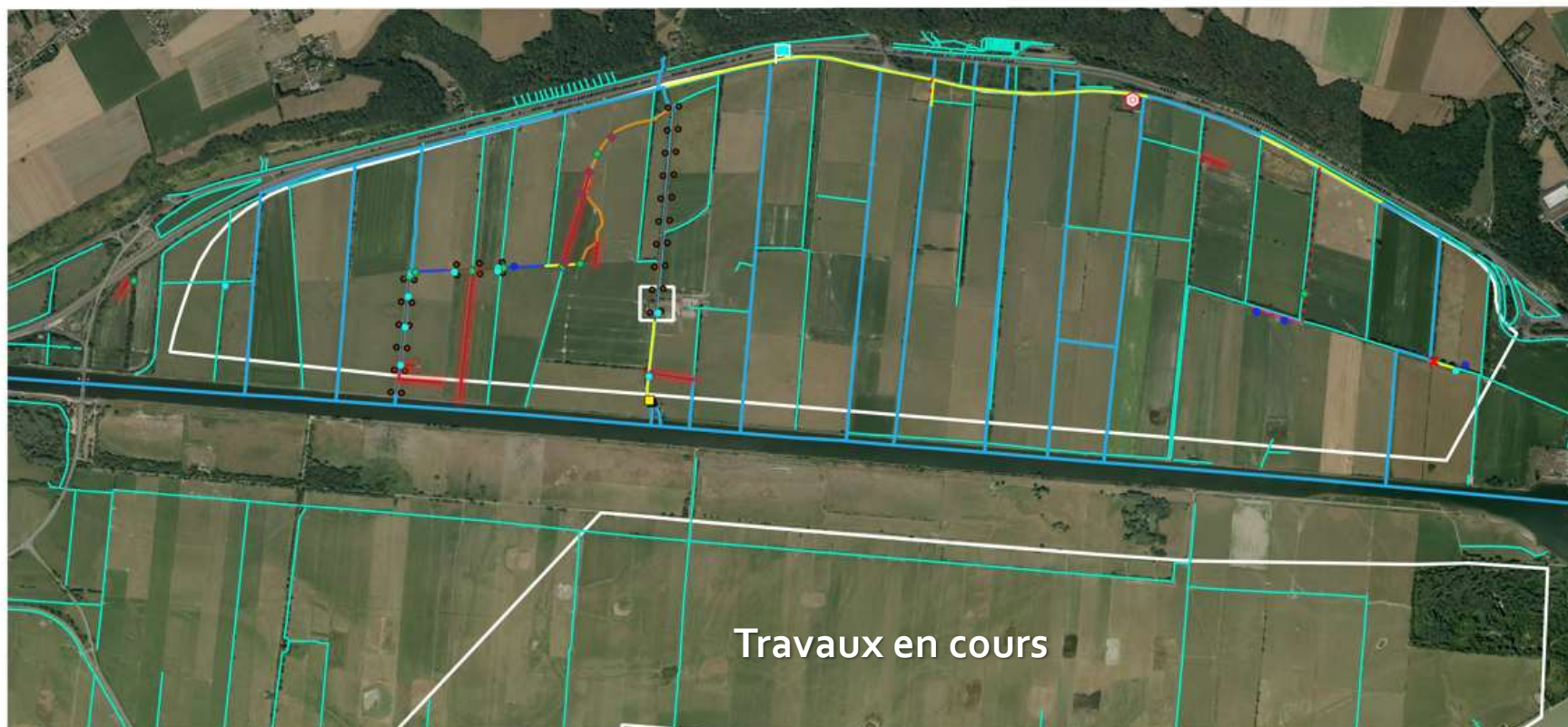
Maison de l'Estuaire: Etude technique des vannes en projet

Besoin de réactivité, d'automatisation, de capacité d'évolution (5^{ème} plan de gestion, changement climatique,...)



Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine

IP24 : Travaux marais de Cressenval - année 2023 - Tranche 2



Travaux en cours

Légende

- | | |
|--|---|
| — Curage de fossé | ◆ Suppression buse |
| — Comblement de drain ou rigole en ZH | ■ Restauration ouvrage hydraulique |
| --- Réfection de chemin | ◆ Pose de buse |
| ●●● Curage et gestion végétation rivulaire | ✕ Protection de pipeline |
| — Curage et reprofilage de section | ● Création mare abreuvoir |
| — Création portion de fossé pour continuité réseau | ⊙ Zone de stockage temporaire des sédiments |
| — Export sédiment de curage 2022 | ■ Hydrocurage et refection tête d'aqueduc |
| — Curage réalisés en mars 2023 | ● |
| ● Restauration mare abreuvoir existante | |

Sources : IGN (Ortho 2015), Maison de l'Estuaire
Réalisation : Maison de l'Estuaire (Tle)
Date : 2023-04-18

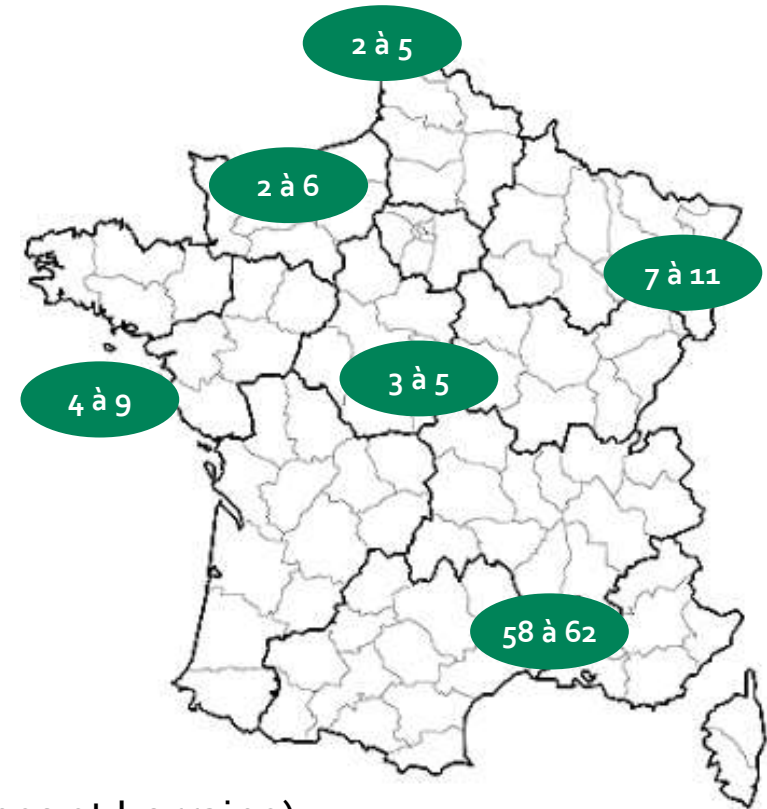
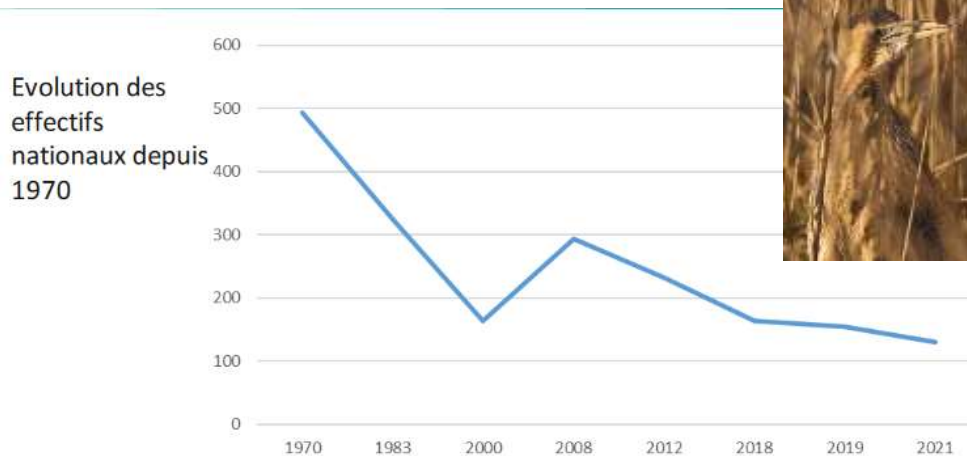


0 700 1 400 2 100 m

- Clôture parc Est du Banc Herbeux réalisée
- Non réalisée sur le parc ouest
- Fauche et broyage du roseau sur le banc herbeux
- Entretien et clôtures sur les autres zones
- Fauche du roseau à l'estacade à la fin de l'année
- Curage de la filandre et installation des observatoires à la réserve ACDPM



- Lancement du nouveau PNA, avec une situation nationale alarmante (2022 entre 77 et 97 males chanteurs)



- Une volonté de tester de nouvelles techniques pour approfondir nos connaissances
 - 4 Sites avec suivi par drone (Brenne, Normandie, Pas de Calais (x2))
 - 6 Sites avec un suivi bioacoustique (Normandie (x3), Brenne, Champagne- Ardennes et Lorraine)
 - ⇒ **Changement de site en période de reproduction, mouvement interannuels, habitat des nids, besoins environnementaux,...**
- Estuaire de Seine très présent sur cette problématique pour l'ensemble des oiseaux paludicoles



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avis du comité consultatif sur le bilan d'activité

2. Bilan financier et budget prévisionnel 2024

Intervention : Maison de l'estuaire



PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avis du comité consultatif sur le bilan financier et le projet de budget 2024

3. Protocoles sur les pratiques agricoles

Intervention : DREAL/Maison de l'estuaire

IPg^R Cahier des charges relatif à l'entretien des prairies

2023

- Engagement volontaire pour la création de zones refuges sur les prairies fauchées
 - Convention sur la durée du plan de gestion
 - 85% de la surface fauchée à partir du 1^{er} juillet
 - Zone refuge fixe de 15% fauchée après le 15 août ou pâturée après le 1^{er} août
- Nouvelle étude sur la fertilisation

Protocole en cours d'élaboration avec la profession agricole et le conseil scientifique

Protocole fertilisation

Prévu dans le cadre de la révision à mi-parcours du 4^e plan de gestion.

Objectif : évaluer les bénéfices et coûts technico-économiques des différentes modalités de fertilisation et les impacts de ces pratiques sur les habitats, la flore, la faune, la qualité et la gestion de l'eau ainsi que, plus globalement, sur la fonctionnalité écologique de la zone humide.

Un **comité technique** réuni le 17 novembre 2023 piloté par la DREAL associant : Le gestionnaire, la profession agricole (CRAN, GEPAES), la DDTM76, des experts scientifiques (université de Rouen, GON, GRETIA, Dept 27 ...).

Protocole fertilisation

Comité technique

Des points consolidés :

- exclusion de l'étude des prairies uniquement pâturées,
- 3 modalités de fertilisation testées : N seul, NPK et zéro fertilisation,
- duplication des tests selon le niveau d'ennoiement selon la topographie révélée par le Lidar,
- nécessité d'une homogénéité de traitement sur l'ensemble de la zone testée (date d'épandage, matériel utilisé, composition NPK),
- référence à des parcelles non fertilisées depuis 5 ans et qui devront le rester pour constituer un « grand témoin »,
- utilisation du référentiel INRAE pour la description du fourrage.

Des points à préciser :

- composition du fertilisant à employer,
- qualité de fourrage attendue,
- détermination de la largeur des bandes tampon tenant compte du matériel d'épandage utilisé mais aussi de la distance de migration des fertilisants par voie d'eau.

Une alternative expérimentale envisagée séparant les approches environnementales et économiques.

Retour attendu de la profession agricole

- les moyens qu'elle prévoit d'engager qui conditionnent également le protocole envisagé

4. Reposoir sur dune

Intervention : DREAL/HAROPA PORT

Rappel du contexte

Depuis 2018, créations de brèches lors des tempêtes hivernales

Demandes d'interventions de HAROPA PORT | Le Havre en tant que maître d'ouvrage de la mesure compensatoire de Port 2000

Avis du conseil scientifique de la réserve sollicité en janvier 2020 et novembre 2020

→ Oui pour des interventions ponctuelles a condition :

- qu'elles ne soient pas répétées en vain ;
- qu'une solution perenne soit recherchée.

Mise en place d'un **comité de suivi**

4 réunions du comité de suivi (la dernière en mai 2023) aboutissant à deux scénarios privilégiés :

- Scénario 0 : tendanciel, laisser faire,
- Scénario 1 : rechargement sédimentaire (abandonné)
- Scénario 2 : rechargement sédimentaire avec pieux et fascines (non privilégié)
- Scénario 3 : réaménagement - conditions précisées en GT

Réunion d'un **groupe technique** le 6 septembre 2023 associant HAROPA, la Maison de l'estuaire, la DREAL, la DDTM76, les représentants des chasseurs

pour l'étude du scénario 3ter « réaménagement »

→ Identification d'une solution ayant fait consensus

1) Bilan des travaux réalisés depuis 2020



1) Bilan des travaux réalisés depuis 2020



15 janvier 2024



15 janvier 2024



3) Prochaine étape comparatif / Analyse comparative multicritères des scénarios

Approche méthodologique :

1. Etat des lieux préliminaire (bibliographie, consultations et extractions des données, rencontre avec les acteurs)
2. Evaluation des impacts du projet pour chaque scénario (faune, flore, habitats, fonctionnalités)
 - Synthèse des effets du projet : Lister et décrire les différents effets associés à chaque scénario, et à les rattacher aux principaux types d'impacts qu'ils sont susceptibles d'engendrer sur les différentes composantes étudiées
 - Evaluation des impacts bruts du projet sur les milieux naturels : Une fois les effets identifiés, les impacts sur les milieux naturels (faune, flore, habitats) seront évalués selon une grille d'appréciation tenant compte de différents critères (L'importance de l'impact, sensibilité de la composante étudiée)

3) Prochaine étape comparatif / Analyse comparative multicritères des scénarios

Approche méthodologique :

3. Evaluation des impacts sur les zones humides et leurs fonctionnalités

4. Evaluation des impacts sur les zonages réglementaires

- Evaluation des incidences sur le réseau Natura 2000
- Evaluation des impacts sur la réserve naturelle (évaluer les impacts du projet sur les espèces à enjeux de la réserve, mais aussi de vérifier la compatibilité du projet avec les objectifs du PG)
- Evaluation des impacts sur les objectifs de la mesure de compensation :
 - *Accueil des oiseaux à marée haute,*
 - *Lieu de gagnage et site de nidification*

3) Prochaine étape comparatif / Analyse comparative multicritères des scénarios

Approche méthodologique :

5. Impacts hydrosédimentaires potentiels des scénarios de pérennisation

- Traitement des levés LIDAR de la dernière période (2021, 2022, 2023) : mise à jour des évolutions topographiques du littoral d'étude
- Analyse des évolutions topographiques du site d'étude (Etablissement des profils topographiques transversaux ; Etablissement des différentiels topographiques entre les différents levés)
- Evaluation des impacts des scénarios : tendances évolutives prévisibles du littoral d'étude, à dire d'expert, du point de vue du fonctionnement hydro-morpho-sédimentaire pour les aspects estuariens et en particulier pour le fonctionnement de la fosse Nord.

L'évolution des profils et les différentiels topographiques seront analysées pour évaluer le fonctionnement hydrosédimentaire de la flèche sableuse constituant le littoral au droit de la zone du Reposoir

3) Prochaine étape comparatif / Analyse comparative multicritères des scénarios

Approche méthodologique :

6. Analyse comparative et synthèse :

- Atouts et contraintes de chaque scénario en s'appuyant donc sur les impacts pressentis
- Faisabilité technique et les contraintes réglementaires
- Incidences potentielles de chaque projet sur les activités du site (activité portuaire, cynégétique etc...)
- analyse multicritère proposée sous forme de tableau, afin de comparer l'ensemble des scénarios

	Très satisfaisante
	Satisfaisante
	Moyennement satisfaisante
	Insatisfaisante
	Très insatisfaisante

Exemple de tableau d'analyse

Critère	Variante Projet 1	Variante Projet 2	Variante Projet X
Impact global sur les habitats naturels (surface, patrimonialité)	95% de la surface impactée est de nature agricole ou anthropique	Destruction d'habitats d'intérêt communautaire en bon état de conservation	Destruction d'habitats naturels de faible valeur patrimoniale
Impact sur les espèces protégées	Impact nul (aucune espèce protégée impactée)	Impact modéré (3 cortèges impactés)	Impact sur une espèce protégée à enjeu fort : espèce d'intérêt communautaire par exemple
Impact sur les continuités écologiques	Interception d'un axe de migration amphibiens	Interception d'un axe de migration d'importance régionale utilisé par la grande faune	Peu de fragmentation d'habitats
Impact sur les zones humides	Destruction de 5ha de zone humide	Destruction de 10ha de zone humide	Destruction de 10ha de zone humide
Impact sur les zonages	Aucun zonage au droit ou à proximité de la zone du projet	Projet situé au sein d'un site Natura 2000	Projet situé à moins de 1km d'une ZNIEFF de type I
Contraintes réglementaires associées	Dossier Loi sur l'eau	Dossier d'incidences sur Natura 2000 / Dossier Loi sur l'eau	Dossier de dérogation espèces protégées / Dossier d'incidences sur Natura 2000 / Dossier Loi sur l'eau
Faisabilité technique du projet	Coûts et contraintes techniques élevées	Coûts et contraintes techniques élevées	Coûts et contraintes techniques acceptables
Impact sur les activités socio-économiques	Incidences moyennes sur les activités portuaires	Incidences élevées sur les activités portuaires	Incidences moyennes sur les activités portuaires
Hierarchisation des scenarii	1	3	2



Suites à donner

De janvier à juin 2024 : Analyse multicritères des 3 scénarios portée par HAROPA

Juin 2024 : Présentation au comité de suivi des incidences (bénéfices et inconvénients) de ces 3 scénarios sur le milieu et ses fonctionnalités

5. Projet d'arrêté « Accès à la réserve du Hode »

Intervention : Maison de l'estuaire/DREAL

Cl2 Développement des chemins de découverte

Sentier du Hode

- Observatoires:
 - En cours d'achèvement
 - Ajout d'une palissade sur la passerelle d'accès au n°2
- Panneaux d'interprétation
 - Prestation en cours pour la conception graphique
 - Marché en cours pour la fabrication





Modification, par HAROPA, de l'arrêté réglementant la circulation sur la route de l'estuaire

Objectif : faciliter l'accès au sentier de découverte du Hode et aux observatoires tout en maintenant les restrictions de circulation sur la route de l'estuaire du Hode au pont de Normandie

Projet d'arrêté d'interdiction de pénétration dans la réserve du Hode (réserve ACDPM)

Contexte et motivation

- Des aménagements à destination du grand public ;
- Une fréquentation accrue du secteur ;
- Nécessité de renforcer et garantir la quiétude du site.

Principes de l'AP

- Interdiction de la chasse, de toute pénétration et de circulation à l'intérieur de la réserve ;
- ~~Exception pour l'activité agricole, le gestionnaire, les services de secours.~~



PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avis du comité consultatif sur le projet d'arrêté d'interdiction de pénétration dans la réserve du Hode

6. Démarche Life Natur'Adapt

Intervention : Maison de l'estuaire

Elg^R Impact du changement climatique

Du fait de sa localisation, la réserve est particulièrement sensible aux effets du changement climatique:

- Marées
- Caractère saumâtre
- Bouchon vaseux
- Anthropisation forte
- Pression des activités humaines



Objectifs:

1. connaître et analyser les effets directs et indirects sur les différentes composantes structurantes de la réserve
2. Préfigurer les évolutions probables et définir les mesures de réduction ou d'accompagnement

Elg^R Impact du changement climatique

1. Immersion et cadrage :

- Changement global et ses principaux impacts sur la nature à l'échelle mondiale et régionale
- Caractéristiques de la réserve naturelle (géographie, écosystèmes, environnement socio-économique) ;
- Production d'une note de cadrage:

Présentation de la réserve naturelle: le climat, les activités humaines, le patrimoine naturel et la gestion.

Contours de la démarche : le périmètre d'étude, les attendus et les objets d'analyses

Planification

Articulation avec les autres démarches existantes sur le territoire

2. Analyse prospective :

- Climat passé et futur
- Effets directs et indirects de l'évolution du climat sur le patrimoine naturel et sa gestion
- Vulnérabilité de la réserve naturelle

⇒ ***Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité.***

3. Adaptation de la gestion :

Définition d'une stratégie, des actions d'adaptation et le cadre de leur suivi et de leur évaluation.

⇒ ***Préparation du 5^{ème} plan de gestion***

4. Bilan et capitalisation :

Partage des résultats auprès des parties prenantes

7. Evolution du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale

Intervention : DREAL

Conseil scientifique de la réserve naturelle nationale

Prévu par le code de l'environnement (art. R.332-18) ;

Désigné par le préfet ;

A pour objet d'assister le gestionnaire de la réserve naturelle et le comité consultatif. Il est consulté sur le plan de gestion et peut être sollicité sur toute question à caractère scientifique touchant la réserve.

Composition

Arrêté préfectoral du 27 septembre 2018

12 membres ;

~~Domaines couverts : botanique, écologie générale, végétale et terrestre,~~

~~ornithologie, ichtyologie, sédimentologie,~~

Conseil scientifique de la réserve naturelle nationale

Constat partagé

4 membres démissionnaires, difficulté à réunir les membres restants, à produire les avis attendus

Proposition

Missions transférées au CSRPN (prévu par l'art. R.332-18 du CE)
En 1^{ère} année : dossiers étudiés par la commission 'Espaces'
puis, par la suite, une commission 'dédiée'

Possibilité pour les membres volontaires du CSRNNES de rejoindre le CSRPN d'abord en tant qu'experts invités puis en tant que membres.

A suivre

- Présentation en séance plénière du CSRPN le 18 décembre 2023,
- Invitation des membres actuels du CSRNNES à faire vœu d'intégration du CSRPN en tant qu'expert ou membre,
- Arrêté modificatif de la composition du CSRPN valant abrogation de l'arrêté ME/2018/09 du 27 septembre 2018 portant nomination des membres du CSRNNES.

8. Projet d'arrêté « quiétude » couvrant la période du 1er février au 15 mars 2024 inclus

Intervention : DDTM de la Seine-Maritime / Service Transitions Ressources et Milieux

Contexte et motivation

- L'estuaire de la Seine est situé sur une voie de migration majeure et vigilance forte de la commission européenne sur les mesures prises par l'État
- L'arrêté est en place depuis 2011, pour préserver la quiétude de l'avifaune en période prénuptiale.
- Constat d'un non respect récurrent des dates de fermeture de la chasse
- Besoin de sécurisation des conditions de contrôle des agents

Principes de l'AP

- Interdiction de pénétration de nuit du 1^{er} février au 15 mars 2024
- Cette interdiction est couplée à une interdiction de circulation sur la route de l'Estuaire, prise par Haropa-port
- ~~Il permet la gestion des cas d'urgence~~



PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avis du comité consultatif sur le projet d'arrêté « quiétude » 2024



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

9. Questions diverses